

# FAIRE CESSER LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL

## Un Guide pour Comprendre la Politique de Mercy Corps Contre le Harcèlement Sexuel

Ce document fournit des indications supplémentaires sur la politique de Mercy Corps concernant le harcèlement sexuel au travail. Ce guide ne remplace pas la politique officielle, il met plutôt en évidence les questions clés que les membres de l'équipe peuvent rencontrer dans leurs fonctions et les étapes à suivre pour demander de l'aide. Mercy Corps s'engage à offrir un environnement de travail où chacun est traité avec respect et dignité. L'organisation ne tolérera ni harcèlement sexuel ni agressions sexuelles commises par des membres de l'équipe ou envers ceux-ci.

**Le changement culturel d'une organisation ne résulte pas seulement de sa politique. Le vrai changement exige que tous les membres de l'équipe prennent la responsabilité de rendre l'environnement de travail plus respectueux et plus sûr pour tout le monde.**



Consulter la politique en matière de harcèlement sexuel dans la bibliothèque numérique.



Suivre la formation eLearning dans Talent Development sur [Talent.MercyCorps.org](https://Talent.MercyCorps.org)



Selon la politique de Mercy Corps, chacun a le droit et l'obligation de signaler à quelqu'un un éventuel harcèlement sexuel. Si vous en êtes la cible ou le témoin, demandez de l'aide à un **représentant des ressources humaines**, à votre **superviseur** ou à un **dirigeant de confiance**. Vous pouvez également contacter le service **Integrity Hotline** et choisir de rester anonyme.



N'oubliez pas que si vous êtes témoin de harcèlement sexuel, vous devez nous aider à résoudre le problème afin que chacun puisse se sentir en sécurité et respecté dans son environnement de travail. **En tant que témoin, votre rôle n'est pas d'enquêter**, cela sera fait en suivant une procédure confidentielle établie.



La dynamique du pouvoir, les stéréotypes sexuels et les inégalités historiques entre les genres peuvent contribuer au harcèlement sexuel. Quelles que soient les pratiques culturelles et les normes sociales, **Mercy Corps ne tolérera pas le harcèlement sexuel comme elle l'a défini dans sa politique.**



Il y a diverses raisons qui peuvent faire hésiter une personne à parler ou demander de l'aide sont nombreuses en cas de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle. Ces raisons peuvent inclure la  **Crainte de représailles**, de **ne pas être cru**, ou de **ne pas être prise au sérieux**. Sachez que Mercy Corps prend au sérieux toutes les allégations.



Il est important que chacun respecte la sensibilité de ce type d'allégation. Si un membre de l'équipe vous parle de harcèlement sexuel, **ÉCOUTEZ** et aidez-le sur la base de ces informations confidentielles..

### IL EST IMPORTANT DE BIEN COMPRENDRE LES DÉFINITIONS SUIVANTES:



**Le harcèlement sexuel** peut se traduire par des propositions amoureuses ou sexuelles non souhaitées, par des demandes de faveurs de nature sexuelle ou par un comportement verbal ou physique à connotation sexuelle et implique ce qui suit :

#### — Contrepartie :

Se livrer aux activités énumérées ci-dessus en échange d'une affectation professionnelle ou d'autres activités liées au travail.

#### — Environnement de travail:

Si un comportement affecte ou nuit aux performances professionnelles d'une personne, porte atteinte à la dignité ou génère un environnement de travail intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.



**Une agression sexuelle** est un contact sexuel réel ou une tentative d'abus sexuel avec une autre personne sans son consentement. Le comportement décrit ici peut être **un comportement régulier ou un seul événement**. Sachez que les gens n'expriment pas tous des signes verbaux ou physiques sur ce qu'ils ressentent face à ce type de comportement.

**RAPPELÉZ-VOUS EN!**  
[Mercycorps.org/integrityhotline](https://Mercycorps.org/integrityhotline)



# Discussion sur la politique

## QUESTIONS

Si je porte plainte pour harcèlement sexuel, la confidentialité de mon identité sera-t-elle assurée par les ressources humaines ou le superviseur?

J'ai une relation amoureuse avec la responsable d'une autre équipe qui a informé les ressources humaines de notre relation. Dois-je leur en parler également? Comme les ressources humaines sont au courant, est-ce que tout le monde va le savoir?

Cette politique s'applique-t-elle seulement dans le cas d'individus du sexe opposé?

Que se passe-t-il après que j'ai porté plainte?

Mon collègue de travail m'a envoyé une photo sexuellement suggestive de lui-même sur mon téléphone personnel. J'en suis très contrarié, mais cela ne s'est pas passé au travail et c'était sur mon téléphone personnel. Est-ce toujours du harcèlement sexuel?

Mes collègues masculins n'arrêtent pas de parler de la nouvelle fille de l'équipe qu'on a embauchée au bureau le mois dernier. Ils font beaucoup de blagues sexuelles à son sujet. Ils pensent que ça va parce que je suis un homme, mais cela me rend très mal à l'aise. Est-ce que c'est du harcèlement sexuel et que dois-je faire?

## ...ET RÉPONSES

Le représentant des ressources humaines, un responsable ou le point focal doit immédiatement signaler les informations à Integrity Hotline. Mercy Corps traite tous les rapports et allégations de toutes les personnes impliquées avec le plus grand respect de la confidentialité.

Si dans cette relation partagée, l'un de vous est manager ou superviseur, vous devez **tous les deux** le signaler aux RH (même si la personne ne supervise pas directement l'autre). Cette information demeurera confidentielle.

Non, **cela s'applique à tout le monde**, que les personnes soient du même sexe, du sexe opposé ou transgenres. Les problèmes peuvent toucher n'importe qui, quelle que soit son identité sexuelle.

Mercy Corps traite ces plaintes dans le **respect et la confidentialité**. La plainte fera l'objet d'une enquête approfondie et objective. L'objectif est de traiter toutes les parties équitablement et de donner rapidement des réponses aux personnes concernées. Une accusation d'agression sexuelle entraînera la suspension de la personne visée par l'accusation pendant le déroulement de l'enquête.

**Oui, cela pourrait être considéré comme du harcèlement sexuel** et vous devriez demander de l'aide pour régler ce problème. Le harcèlement sexuel peut avoir lieu en dehors du bureau pendant et des horaires de travail. Cela peut se produire à la maison, en voyage, lors d'une activité sociale, par SMS, par réseaux sociaux, par appel téléphonique ou par e-mail. Même si cela ne s'est pas produit sur le lieu de travail officiel, ce comportement aura un impact négatif sur l'ambiance de travail.

**Cela serait considéré comme du harcèlement sexuel, car cela touche l'ambiance de travail, vous devriez donc demander de l'aide pour régler ce problème.** Si vous vous sentez à l'aise pour le faire, dites à vos collègues que vous pensez que parler ainsi de leur collègue est un manque de respect. Entendre cela de la bouche d'un autre homme peut être très efficace.